

## Toujours le dessin

C. Freinet

**Un pas en avant  
grâce aux  
recommandations  
officielles**

*Vraiment l'administration tient à ce que les CP sur le dessin ne soient pas une stérile répétition de tout l'attirail scolaire genre moulin à café et chapeau du directeur.*

*La circulaire du 5 août 1963 complétant la circulaire du 6 juin dernier nous apporte un certain nombre d'observations et de recommandations qui sont la justification de nos techniques.*

**Voici ce que dit  
cette circulaire :**

Dans tous les départements des instituteurs sont parvenus, en subordonnant la pratique du dessin à l'évolution naturelle et aux besoins de l'enfant, à l'intégrer dans la vie de la classe, tout en respectant l'horaire officiel. Ces maîtres sont convaincus de l'aide précieuse apportée par l'éducation artistique dans le développement de l'enfant pour la recherche de son équilibre et de son accomplissement, mais il faut reconnaître que la plupart des instituteurs sous-estiment la portée de cette discipline, ou se jugent inaptes à l'enseigner : beaucoup d'entre eux la négligent au profit des autres enseignements.

Une rupture se produit au niveau du cours préparatoire, qui doit être évitée si l'on veut préserver l'enseignement du dessin d'une totale désaffection dans l'ensemble des classes primaires. Il y aurait donc intérêt à attirer l'attention des maîtres et des maîtresses de cours préparatoire sur l'obligation de favoriser par tous les moyens l'instinct qui pousse les enfants à dessiner. Au sortir de l'école maternelle, où les facultés créatrices ont été largement exploitées, il y a un grave inconvénient à priver l'enfant d'un moyen d'expression naturel et spontané qui contribue par le développement de l'esprit d'observation et de la sensibilité, à la formation générale.

Laisser l'enfant s'exprimer librement, comme l'indiquent les instructions, ne

signifie pas qu'il doit être abandonné à lui-même ; il a besoin pour s'épanouir de se sentir encouragé et soutenu par la présence du maître dont le rôle consiste à guider, sans les entraver, les essais des élèves.

Une des raisons qui contribuent à créer la rupture entre l'école maternelle et le cours préparatoire est la suppression de la pratique du pinceau et de la peinture, remplacés, le plus souvent, par les crayons noirs et de couleurs. De 6 à 8 ans, l'enfant se trouve plus à l'aise pour manier le pinceau qui permet une traduction large à l'aide d'un instrument souple. Il faut donc continuer à employer ce procédé.

L'utilisation d'une surface donnée constitue pour l'enfant une étape importante. Le mouvement de la main dont il ne possède pas encore toute la maîtrise ne doit pas être gêné par un cadre réduit, il ne faut pas non plus qu'une surface trop importante entraîne la fatigue et le découragement. Le format des papiers à employer devra varier suivant l'importance du modèle et le caractère du sujet. Le cahier de dessin est à déconseiller car il limite les exercices à un support uniforme qui exclut la variété des moyens d'expression. Par ailleurs l'usage d'un cahier pour le dessin prend un aspect un peu trop scolaire. Si le dessin au CP

est un facteur de coordination entre les autres enseignements, il n'en demeure pas moins un moyen d'évasion, un dédoublement et un jeu. On devra se servir de papiers de format, de matière et de couleur variés.

On ne devra en aucun cas chercher à obtenir un dessin conforme à la vision de l'adulte, ni en favoriser la copie. L'enfant doit appréhender les choses et le monde avec les moyens qui lui sont propres.

Le rôle du maître sera donc de permettre à l'enfant de prendre progressivement conscience de ses moyens tout en préservant son pouvoir de création.

*Le terrain est donc favorable pour que, à chaque conférence pédagogique vous mettiez en valeur nos réalisations. Utilisez notre rapport publié dans l'Éducateur n° 20. Faites connaître nos poudres CEL ; recueillez des abonnements à l'Art Enfantin. Faites remplir des fiches de souscription pour le livre d'Elise Freinet : L'Enfant Artiste.*

*Nous tenons tous documents à la disposition de MM. les IP et de nos camarades.*

C. F.



## Correspondance interscolaire

- **Un premier train de correspondances a été déjà établi à la veille de la rentrée scolaire :**
  - **158 écoles sont ainsi en relations régulières.**
  - **117 écoles participent aux équipes d'échanges mensuels.**
  - **Un deuxième train est en préparation, encore plus important.**